



المكتب الوطني إيراسموس + الجزائر

البيانات الشخصية  
National Erasmus + Office Algeria  
Bureau National Erasmus + Algérie

# Guide de soumission des projets Erasmus+ pour l'Algérie

- Appel à propositions 2023 -

Ce court guide vous aidera à comprendre les opportunités Erasmus+ ouvertes aux porteurs de projets algériens sous l'appel à propositions 2023. Il vous fournira également les informations nécessaires pour faire une demande de financement.

Pour démarrer un projet, il est important de prendre connaissance du Guide du programme Erasmus+ (modalités et grille d'évaluation).

Vous pouvez également vous inspirer des précédents projets financés en consultant la Plateforme des Résultats des Projets Erasmus+

**Guide Erasmus+ 2023**

**Plateforme des Résultats des Projets**



## Opportunités Erasmus+ pour l'Algérie (2021-2027)

| Action  | Access of Algerian participants |             | Funded By                         |
|---|---------------------------------|-------------|-----------------------------------|
|   | Partner                         | Coordinator |                                   |
| <b>Key action 1 – Learning Mobility of individuals</b>                              |                                 |             |                                   |
| Mobility project for higher education students and staff ("Erasmus")                | ✓ <sup>1</sup>                  | ✗           | Erasmus+                          |
| Mobility project for higher education with partner countries ("ICM")                | ✓                               | ✗           | External instruments              |
| Mobility for learners and staff in VET  | ✓ <sup>1</sup>                  | ✗           | Erasmus+                          |
| <i>Mobility of pupils and staff in school education</i>                             | ✗                               | ✗           | Erasmus+                          |
| <i>Mobility of staff in adult education</i>   | ✗                               | ✗           | Erasmus+                          |
| Mobility of young people 'Youth exchanges'  | ✓                               | ✗           | Erasmus+                          |
| Mobility projects for Youth workers   | ✓                               | ✗           | Erasmus+                          |
| Youth participation activities  | ✓                               | ✗           | Erasmus+                          |
| DiscoverEU Inclusion action   | ✗                               | ✗           | Erasmus+                          |
| Virtual exchanges in higher education and youth                                     | ✓                               | ✗           | External instruments              |
| <b>Key action 2 - Cooperation for innovation and the exchange of good practices</b> |                                 |             |                                   |
| <b>Partnerships for Cooperation</b>   |                                 |             |                                   |
| Cooperation Partnerships  | ✓ <sup>2</sup>                  | ✗           | Erasmus+                          |
| <i>Small Scale Partnerships</i>   | ✗                               | ✗           |                                   |
| <b>Partnerships for Excellence</b>  |                                 |             |                                   |
| Centres of Vocational Excellence  | ✓ <sup>2</sup>                  | ✗           | Erasmus+                          |
| <i>Erasmus Teacher Academies</i>  | ✗                               | ✗           | Erasmus+                          |
| Erasmus Mundus Actions  | ✓                               | ✓           | Erasmus+ and External instruments |
| <b>Partnerships for Innovation</b>  |                                 |             |                                   |
| Alliances for Innovation  | ✓ <sup>2</sup>                  | ✗           | Erasmus+                          |
| <i>Forward-looking projects</i>   | ✗                               | ✗           | Erasmus+                          |
| <b>Capacity Building</b>  |                                 |             |                                   |
| Capacity-building in the field of higher education                                  | ✓                               | ✓           | External instruments              |
| Capacity-building in the field of VET   | ✓                               | ✗           | External instruments              |
| Capacity-building in the field of Youth   | ✓                               | ✓           | External instruments              |
| <i>Capacity Building in the field of Sport</i>                                      | ✗                               | ✗           | External instruments              |
| <i>Non-for-profit European Sports events</i>  | ✗                               | ✗           | Erasmus+                          |
| <b>Key action 3 - Support for policy reform</b>                                     |                                 |             |                                   |
| <i>Support for Policy reform</i>  | ✗                               |             | Erasmus+                          |
| <i>European Youth Together</i>  | ✗                               |             | Erasmus+                          |
| <b>Jean Monnet activities</b>   |                                 |             |                                   |
| Jean Monnet actions in the field of higher education                                | ✓                               | ✓           | Erasmus+ and External instruments |
| <i>Jean Monnet actions in other fields of education and training</i>                | ✗                               | ✗           | Erasmus+                          |
| Jean Monnet Policy Debate   | ✓                               | ✓           | Erasmus+ and External instruments |

<sup>1</sup> Up to 20% of the grant may be used to finance outgoing mobilities to Algeria

<sup>2</sup> Organisations from Algeria can be involved as partners if their participation brings an essential added value to the project (mandatory requirement under eligibility criteria)

# Mobilité Internationale des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Rôle des participants algériens :  Coordinateur  Partenaire

**Présentation :** Un projet de mobilité internationale de l'enseignement supérieur soutenu par les fonds de politique extérieure de l'Union (ICM - KA171) est un projet de mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur entre les pays membres du programme Erasmus+ et des pays tiers non associés (y compris l'Algérie).

La demande de financement **se fait par le partenaire européen** soit :

- Un établissement titulaire d'une Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE) pour des candidatures « Mono-bénéficiaire » ;
- Le coordinateur d'un Consortium de mobilité dans l'enseignement supérieur accrédité ou en cours d'accréditation pour les candidatures « Multi-bénéficiaires ».

Un projet de mobilité à destination ou en provenance de l'Algérie peut comprendre une ou plusieurs des activités suivantes :

## Mobilité des étudiants de l'enseignement supérieur (de tous domaines d'études et de tous cycles) :

- **Période d'études :** de 2 mois à 12 mois pour les mobilités de longue durée ou de 5 jours à 30 jours pour les mobilités de courte durée pour les doctorants ;
- **Période de stage :** au sein d'une entreprise, d'un institut de recherche, d'un laboratoire, d'une organisation ou de tout autre lieu de travail pertinent situé à l'étranger pour une durée de 2 mois à 12 mois ;
- **Mobilités combinées :** période de stage intégrée dans une période d'études (2 à 12 mois).

**Mobilité des enseignants et des personnels de l'enseignement supérieur,** d'une durée de 5 jours à 2 mois, hors voyage :

- Pour une activité d'enseignement
- Pour une activité de formation pour une période de stage ou d'observation au sein d'un établissement de l'enseignement supérieur ou dans toute autre organisation pertinente. Les activités éligibles peuvent également être des cours structurés, des formations linguistiques ciblées ;
- Pour une mobilité combinée : possibilité d'associer sur la même période une activité d'enseignement et une activité de formation.

L'ensemble de ces mobilités (étudiants et personnels) peuvent se faire sous un format hybride. Dans ce cas, elles doivent combiner une activité virtuelle et une mobilité physique qui peut être de courte durée (5 à 30 jours).

[Critères d'attribution](#)

[Documents de référence](#)

[Portail de candidature](#)

Date limite : 23 février 2023

# Projet de renforcement des capacités dans l'enseignement supérieur (CBHE)

Rôle des participants algériens :  Coordinateur  Partenaire

**Présentation :** Les projets de renforcement des capacités sont des projets de coopération transnationale basés sur des partenariats multilatéraux conclus entre des établissements d'enseignement supérieur (EES) issus de pays membres du programme et de pays tiers non associés. Ils sont mis en œuvre dans le cadre des politiques extérieures de l'Union européenne.

Au sein des pays tiers non associés, les projets de renforcement des capacités ont pour objectifs :

- d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et la pertinence de celui-ci pour le marché du travail et la société ;
- d'améliorer le niveau de compétences, d'aptitudes et de potentiel d'insertion professionnelle des étudiants en élaborant des programmes éducatifs et innovants
- d'encourager l'éducation inclusive, l'égalité, l'équité, la non-discrimination et la promotion des compétences civiques dans l'enseignement supérieur
- de renforcer l'enseignement, les mécanismes d'évaluation pour le personnel et les étudiants, l'assurance qualité, la gestion, la gouvernance, l'inclusion, l'innovation, la base de connaissances, les capacités numériques et entrepreneuriales, ainsi que l'internationalisation des EES.
- de renforcer les capacités des EES et des autorités compétentes administrations publiques de l'enseignement supérieur à moderniser leur système d'enseignement supérieur, notamment en terme de gouvernance et de gestion financière en soutenant la définition, la mise en œuvre et le suivi des processus de réforme,
- d'améliorer la formation des enseignants et le perfectionnement professionnel continu afin d'influer sur la qualité à long terme du système éducatif
- de stimuler la coopération entre les institutions et l'échange de bonnes pratiques
- d'encourager la coopération entre les différentes régions du monde au moyen d'initiatives conjointes

Les projets de renforcement des capacités peuvent être mis en œuvre à 3 niveaux géographiques :

- **projets nationaux** : implication d'EES issus d'un seul pays tiers non associé,
- **projets plurinationaux au sein d'une seule région** : implication d'EES d'au moins deux pays tiers non associés de cette région,
- **projets plurinationaux couvrant plus d'une région** : implication de EES d'au moins un pays tiers non associés de chaque région concernée.

Dans le but de répondre aux différents défis des pays tiers non associés, l'action renforcement des capacités se compose de 3 volets spécifiques

- **Volet 1 : Promouvoir l'accès à la coopération dans l'enseignement supérieur :**

Ces projets de petite échelle visent à faciliter l'accès à l'action aux Primo-demandeurs ou aux EES moins expérimentés des pays tiers non associés. Il s'agit de projet ayant pour objectif de : réformer, moderniser la gouvernance d'un établissement, renforcer sa stratégie internationale, améliorer la qualité de l'enseignement en proposant de nouveaux modules, des formations des personnels, faciliter l'accessibilité des étudiants et/ou personnels avec moins d'opportunités en proposant des outils numériques, en promouvant des initiatives ou environnements favorisant l'équité et l'égalité des chances.

**Durée :** La durée du projet est de 2 ou 3 ans. **Financement :** entre 200 000€ et 400 000€









## Qui peut postuler et participer à l'EMJM ? Comment ?

### Participer à titre individuel :

- Les EMJM sont ouvertes aux étudiants du monde entier.
- Parmi les étudiants recrutés, les meilleurs peuvent bénéficier d'une bourse d'études en fonction du nombre de bourses disponibles.
- La bourse est accordée pour un minimum de 12 mois et jusqu'à 24 mois en fonction de la durée du programme de master (60/90/120 crédits ECTS).
- La bourse couvre les frais de voyage, de visa, d'installation et de subsistance et est calculée sur la base d'un taux mensuel. Le coût unitaire mensuel pour toute la période d'études : 1400 euros/mois x DS (durée en mois de la période d'étude nécessaire pour achever le cours de master), ce qui correspond à un coût unitaire mensuel pour toute la période d'étude à un montant maximal de bourse de 33 600 euros.
- Une aide financière supplémentaire est disponible pour les étudiants ayant des besoins particuliers en fonction du niveau de d'invalidité/de soutien nécessaire, avec une contribution maximale de 60 000 euros.

Les candidatures doivent être soumises directement aux Programmes de Master Communs Erasmus Mundus qui se trouvent dans le catalogue EMJM : <http://erasmusplus.dz/emjmd>

### Participer en tant qu'organisation :

Les EMJM sont ouvertes à toute organisation publique ou privée située dans un pays du programme ou un pays partenaire :

- Les EMJMs sont ouverts à toute organisation publique ou privée établie dans le pays programme ou le pays partenaire :
  - Les établissements d'enseignement supérieur (EES)
  - Partenaires non-universitaires (entreprises, organisations à but non lucratif, ONG, fondations, etc.)
- Tout EES éligible établi dans un pays du programme ou un pays partenaire peut soumettre une demande.
- Partenaires associés (optionnel) : contribuent indirectement à la mise en œuvre de tâches/activités spécifiques.

**Critères d'attribution**

**Documents de référence**

**Portail de candidature**

**Date limite** : 16 février 2023



## Actions et réseaux Jean Monnet

Rôle des participants algériens :  Coordinateur  Partenaire

**Présentation :** Les actions Jean Monnet contribuent à diffuser les connaissances sur l'Union européenne. Elles soutiennent l'enseignement et la recherche dans le domaine des études européennes : l'enseignement, l'apprentissage et les recherches concernant l'Union européenne, son histoire, ses objectifs, ses structures, ses fonctions et/ou ses politiques. Les actions Jean Monnet servent à promouvoir les valeurs fondamentales de l'Union : liberté, respect de la dignité humaine, démocratie, égalité..., à faire connaître les politiques qui contribuent à améliorer la vie quotidienne des citoyens dans l'UE et à l'étranger, et enfin, servent de vecteur diplomatique dans les pays tiers, en diffusant les valeurs de l'UE.

Elles favorisent le dialogue entre le monde universitaire, la société civile, les acteurs de l'éducation et les décideurs publics pour promouvoir une citoyenneté européenne active. L'action Jean Monnet 'enseignement et recherche' peut prendre l'une de ces formes :

- **Modules :** Programmes d'enseignement courts dans le domaine des études de l'Union européenne. Chaque module a une durée minimale de 40 heures d'enseignement par année universitaire. Les modules peuvent se concentrer sur une discipline particulière des études européennes ou avoir une approche pluridisciplinaire et donc faire appel à la contribution académique de plusieurs enseignants et experts. Ils peuvent également prendre la forme de courts programmes spécialisés ou d'été. **Financement :** 30 000€. **Durée :** 3ans.
- **Chaires :** Postes d'enseignement avec une spécialisation dans les études de l'Union européenne pour un enseignant-chercheur (professeur d'université ou maître de conférences). Une Chaire Jean Monnet est occupée par un seul enseignant-chercheur, qui doit dispenser au minimum 90 heures d'enseignement par année universitaire dans le domaine des études européennes. Le titulaire de la chaire peut également avoir une équipe pour soutenir et améliorer les activités de la chaire, y compris la fourniture d'heures d'enseignement supplémentaires. **Financement :** 50 000€ **Durée :** 3ans.
- **Centres d'excellence :** Points focaux de compétence et de connaissance sur les sujets de l'Union européenne. Ils doivent rassembler l'expertise et les compétences d'experts de haut niveau afin de développer les synergies entre les différentes disciplines et ressources des études européennes ainsi que la création d'activités transnationales communes, ils assurent également l'ouverture à la société civile. Les Centres d'excellence Jean Monnet ont un rôle majeur à jouer pour atteindre les étudiants des facultés qui ne traitent pas habituellement des questions de l'Union européenne, ainsi que les décideurs publics, les fonctionnaires, la société civile organisée et le grand public en général. **Financement :** 100 000€ **Durée :** 3ans.
- **Réseaux de l'enseignement supérieur :** Réseaux à thématique large préalablement déterminée par la Commission européenne, dont l'objet est de collecter, partager et échanger sur des résultats de recherche, contenus de cours, études, articles, etc. entre partenaires. Chaque réseau doit, dans le même temps, produire un outil permettant l'échange de ces travaux et contributions. Le Coordinateur du réseau sélectionnera régulièrement les résultats les plus innovants et les plus intéressants à communiquer à la Commission. En 2023, l'Algérie est éligible à participer aux réseaux thématiques sur la politique extérieure : UE-Afrique. **Financement :** 1,2 million€ **Durée :** 3ans.

[Critères d'attribution](#)

[Documents de référence](#)

[Portail de candidature](#)

**Date limite :** 14 février 2023

## Projets d'échanges virtuels

Rôle des participants algériens :  Coordinateur  Partenaire

**Présentation :** Les projets « échanges virtuels dans l'enseignement supérieur et le domaine de la jeunesse » doivent permettre aux jeunes de participer à des échanges dans le cadre d'une communauté virtuelle. Ils s'adressent aux jeunes dès 13 ans, aux étudiants, enseignants mais aussi aux jeunes salariés. Ils permettent à chaque jeune d'accéder à un enseignement (formel et non formel) international et interculturel de qualité, sans mobilité physique avec des homologues des pays tiers non associés.

Erasmus+ Virtual Exchange a pour objectif :

- d'encourager le dialogue interculturel et accroître la tolérance grâce à des interactions interpersonnelles en ligne, en s'appuyant sur des technologies numériques conviviales pour les jeunes.
- de promouvoir différents types d'échanges virtuels en complément de la mobilité physique d'Erasmus+, permettant à plus de jeunes de bénéficier d'une expérience interculturelle et internationale.
- de renforcer la pensée critique et l'éducation aux médias, en particulier dans l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux, pour développer une résistance à la discrimination et à l'endoctrinement.
- d'encourager le développement des compétences personnelles des étudiants, des jeunes et des animateurs de jeunesse, y compris la pratique des langues étrangères et le travail d'équipe, notamment pour améliorer l'employabilité.
- de soutenir les objectifs de la déclaration de Paris de 2015 visant à promouvoir la citoyenneté et les valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination par l'éducation.
- de renforcer la dimension jeunesse de la politique européenne de voisinage avec les pays tiers.

**Activités :** De nombreuses activités de coopération en ligne peuvent être proposées. Ces activités peuvent également prendre la forme de discussions en ligne, de formation de professeurs ou personnel universitaire sur des diverses thématiques mais également de cours associant des vidéos, MOOC. Ces activités doivent s'appuyer autant que possible sur des plateformes existantes.

**Partenariat :** Le projet doit être déposé et coordonné obligatoirement par un établissement d'enseignement supérieur (EES) ou une organisation active dans le domaine de la jeunesse d'un pays membre du programme Erasmus+.

Le Consortium doit être composé d'au moins 4 partenaires dont au moins 2 EES ou 2 organisations active dans le domaine de la jeunesse de 2 pays programme et 2 EES ou 2 organisations actives dans le domaine de la jeunesse de 2 pays tiers non associés de la même région.

**Financement :** 500 000 € **Durée :** 3 ans

[Critères d'attribution](#)

[Documents de référence](#)

[Portail de candidature](#)

**Date limite :** 26 février 2023







المكتب الوطني إراسموس + الجزائر

البيروقراطية الوطنية إراسموس + الجزائر  
National Erasmus + Office Algeria  
Bureau National Erasmus + Algérie

## Contactez-nous



Bureau National Erasmus+ Algérie, CRTI,  
Route de Dely Ibrahim, Chéraga –  
Alger, Algérie



Assistance.erasmusplusalgérie@gmail.com



[Erasmusplus.dz](http://Erasmusplus.dz)

